aucune préoccupation de tendances ou de partis. Il suffira que les intéressés fassent connaître à la mairie (bureau des élections), leur désir d'être pris chez eux pour être conduits aux bureaux de vote pour que le nécessaire soit fait. La camionnette automobile, qui a été achetée récemment, est aménagée pour ce transport et sera chauffée pour éviter des difficultés aux malades.

Les malades qui désireraient se faire transporter peuvent également en avertir le garde-champêtre du quartier, qui transmettra.

AVIS AUX HABITANTS DU BOULEVARD CARNOT. — Par son arrêté en date du 21-12-1927, M. le Préfet du Nord informe les riverains de la route départementale n° 27 (boulevard Carnot), ayant des traversées particulières de la ligne de tramway exploitée par la Société « L'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing », qu'ils seront rendus responsables des accidents pouvant résulter du fait de la traversée des voies de tramway.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1927. — 299 naissances (dont 286 légitimes et 13 illégitimes) ; 167 mariages, 13 divorces ; 232 décès, dont 9 mort-née. Les décès se classent comme suit : de 0 à 1 an : 30 ; de 1 à 20 ans : 31 ; de 20 à 40 ans : 23 ; de 40 à 60 ans : 42 ; de 60 ans et plus : 106. Il est à noter que 25 de ces décès sont dus à la tuberculose et 33 au cancer.

WASQUEHAL

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Occupé à la briqueterie Varnot, au Petit Wasquehal, l'ouvrier Florent Cardon, 19 ans, demeurant à Wasquehal, rue Fardherbe, plaies contuses aux pieds. Arrêt de travail de trois semaines.

A QUI LE PAQUET ? — Un paquet contenant divers objets a été trouvé dans la rue Louise Michel. On peut le réclamer chez le garde Viseur, rue Turgot.

CAFETIERS, ATTENTION ! — La gendarmerie de Roubaix, en tournée à Wasquehal, a dressé procès-verbal à la charge de Mme Vandame, cabaretière, quai des Canotiers, pour défaut d'affichage de la densité de la bière et de la capacité des verres.

AVIS AUX MUTILES. — Les mutilés de guerre ayant au moins 25 % d'invalidité et dont le nom commence par les lettres A, B ou C sont priés de passer d'urgence à la Mairie, 2e guichet, pour le renouvellement de leur carte donnant droit à une réduction de tarif sur les chemins de fer. A cet effet, ils devront se munir de leur carte périmée, de leur livret de pension et d'une nouvelle photo de 3 sur 4.

L'EBOUAGE DU PETIT COTTIGNIES. — Le service de l'ébouage passera dorénavant dans ce quartier les mardi et vendredi de chaque semaine au lieu des mercredi et samedi.

RETRAITES OUVRIERES. — Beaucoup d'assurés de la loi des retraites ouvrières n'échangent pas encore régulièrement leur carte annuelle, dans le mois qui suit celui de leur anniversaire. Il pourrait en résulter de graves inconvénients au moment de la liquidation de leur retraite, par la perte de l'allocation de l'Etat ou la perte de l'allocation à la veuve et aux orphelins en cas de décès de l'assuré. On échange actuellement à la Mairie, 1er guichet, les cartes des assurés nés en décembre.

PAIEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES. — Aujourd'hui vendredi, à la Mairie, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h., paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant mensuellement et à forfait. On percevra également les licences de débits de boissons et les contributions sur automobiles.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — René Legentil, rue Louise Michel, 90. — Marie-Thérèse Malagie, rue du Triez, 18.

LYS

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Léopold Decocq, journalier, occupé chez Boutemy frères, s'est brûlé au pied gauche. Un docteur après lui a prescrit un repos de 20 jours.

ELAGAGE DES ARBRES. — Conformément à l'article 238 de l'arrêté de police municipale, il est rappelé aux propriétaires qu'ils sont tenus de faire élaguer chaque années les arbres, haies et arbustes, ainsi que de faire couper les plantes grimpantes le long des propriétés longeant les chemins et sentiers et pouvant nuire à la voie publique.

Les propriétaires sont donc invités à effectuer les travaux précités dans le courant du mois de janvier ; ceux qui négligeraient l'exécution de ces prescriptions s'exposeraient à des poursuites.

REPARTITEURS. — Par arrêté préfectoral sont nommés commissaires répartiteurs pour opérer à Lys : MM. Caratte Jean-Baptiste, Degraveleyn Victor, Deireux Charles, Snudde Alfred, Derache Achille et Lepers Pierre, à Lys ; Nys Paul, à Roubaix ; Delannoy Louis, à Touffiers ; Dujardin Samuel, à Lannoy, et Fourters Pierre, à Hem.

TOURCOING

BUREAUX Place de l'Hôtel de Ville Tél 9-85
DEPOT DE VENTE 50, rue Motte
En face du Crédit Lyonnais

VOL DE TUYAUX DE PLOMB

M. Daniel Desrousseaux, entrepreneur 11, rue Saint-Jacques, à Tourcoing, a déposé au 3e arrondissement, une plainte contre les inconnus qui ont dérobé, à son préjudice, dans deux maisons en construction, rue de La Rochelle, 18 mètres de tuyaux en plomb.

Une enquête est ouverte.

RECO, RECO RECO RECO, RECO

VOL DE PORTEFEUILLES

Un inconnu a pénétré dans le vestiaire des Etablissements Pierre Flipo, négociant en laines, boulevard Gambetta et y a dérobé huit portefeuilles contenant une somme totale de 300 francs et appartenant aux divers employés de la maison.

Le service de la sûreté recherche l'audacieux malandrin.

DISPARITION D'UN VEAU

M. Gabillaud, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête à la suite d'une plainte relative à la disparition d'un veau qui se trouvait dans un wagon à la gare.

RECO, RECO, RECO, RECO, RECO

OUTRAGES A AGENT

Le sieur Deffaux Emile, 68 ans demeurant à Tourcoing, 13, rue du Pavé, a fait, au 1er arrondissement, l'objet d'un procès-verbal pour avoir, étant en état d'ivresse, outragé l'agent de service, place des Halles.

UN EXPULSE

Pour infraction à un arrêté d'expulsion, la gendarmerie a arrêté et conduit au Parquet le sieur Lesuick Nicolas, 33 ans, mineur, sujet polonais, sans domicile connu.

RECO, RECO, RECO, RECO, RECO

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Au peignage de Tourcoing, boulevard Industriel, un homme de peine, Baert Edouard, 26 ans, 208 rue de la Marlière, à Mouscron, en manœuvrant des balles de laines, en a reçu une sur la jambe. Fracture des deux os de la jambe droite. Le blessé a été transporté à la Clinique de M. le docteur Cuvelier. Deux mois.

— Chez MM. P. Vanoutryve et Cie, fabricant boulevard Descat n. 1, un ourdisseur, Chais Jules, 19 ans 6, rue de la Passerelle, à Tourcoing, a eu la main entraînée entre deux poulies. Forte contusion de la main droite avec plaie de la face palmaire et fracture du 3e métacarpien. Un mois.

RECO, RECO, RECO, RECO, RECO

DES RAMES POUR LES PETITS POIS

Les amateurs de jardins peuvent ramasser gratuitement et sans aucune formalité les branches provenant de la taille des arbres de la Ville.

Les travaux d'élagage sont actuellement commencés au boulevard de l'Egalité et continueront incessamment rue d'Hondschoote.

RECO, RECO, RECO, RECO, RECO

THEATRE MUNICIPAL

Samedi 7 janvier, à 8 heures « Les Cloches de Corneville » opéra-comique en 3 actes 4 tableaux avec ballet, musique de Planquette.

Dimanche 8, en matinée à 2 h. 45, « Thaïs », opéra en 3 actes 6 tableaux, musique de Massenet avec le concours de Mlle Lina Monti et de MM. Carbelly et Orand. Le soir à 8 h. 15 « Les Cloches de Corneville ». La location est ouverte.

Sociétés et Comités

ASSOCIATION MUTUELLE DES MEDAILLES D'HONNEUR ET DU TRAVAIL. — La permanence mensuelle se tiendra au siège, dimanche 8 janvier, de 9 à 11 heures. Objet : inscriptions des nouveaux membres ; Cotisations ; Renseignements. De service : MM. Fremaux, Brunin et Haquette.

D'autre part, la Commission informe les intéressés qu'à partir du 31 janvier, ne seront plus acceptés comme nouveaux membres, les médaillés dont la date de promotion sera antérieure de 6 mois à celle de leur demande d'admission dans la Société. Est considérée comme date de promotion, celle à laquelle le diplôme a été établi. Les retardataires sont invités à profiter de ce dernier délai pour se faire inscrire et pouvoir ainsi profiter des importants et nombreux avantages que procure cette Société.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir, à 18 h. 45, répétition générale.

PREVOYANTS DE L'AVENIR (293e Section). — Dimanche 8 janvier, de 9 à 12 heures, réunion au siège.

SECRETARIAT DU PEUPLE. — Le Secrétariat du Peuple est ouvert à vous, les samedis de 14 à 17 heures. Renseignements pour loyers, naturalisations, litiges divers. S'y adresser, Secrétariat de la Mairie.

RECO, RECO, RECO, RECO, RECO

ETAT-CIVIL

Naissances. — Bertrand Debailleul, rue Winoc-Chocqueel, 111. — Stéphane Bleuez, rue de la Croix-Rouge, 193. — Raymond Vernis, rue d'Odessa, 3. — Jacques Lebrun, rue de la Tour d'Auvergne, 33. — Ginette Chulin, rue Archimède, 34. — Pierre Vermeulen, rue de l'Aurore, 51. — Gérard Delbecq, rue du Congo, 117.

Publications. — Maurice Vandaele, peintre et Marguerite Gallais, s. p. — Emile Malton, journalier et Marie Moosti, papillonneuse.

Décès. — Henri Derveaux, 77 ans, rue Nationale, 122. — César Vermersch, 78 ans, rue Dubus, c. Lefebvre, 1. — Henri Paux, 85 ans, rue d'Havré, 3. — Cyrille Bourgois, 84 ans, rue du Halot, 122.

RECO, RECO, RECO, RECO, RECO

HALLUIN

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS. — Le paiement des allocations aux vieillards, infirmes et incurables aura lieu lundi prochain 9 janvier, à la Recette Municipale, rue de Lille.

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort, à l'âge de 65 ans, de M. Arthur Deleu, secrétaire du Bureau de Bienfaisance d'Halluin, ancien gendarme en retraite.

M. Deleu s'occupait du Bureau de Bienfaisance depuis le début de la guerre. C'est une figure sympathique et très connue qui disparaît. Ses funérailles auront lieu lundi, à 7 h. 30, en l'église Saint-Hilaire.

BOUSBECQUE

STATISTIQUE DEMOGRAPHIQUE. — Au cours de l'année 1927 il a été enregistré à l'Etat-Civil : 69 naissances contre 64 en 1926 ; 30 décès contre 35 ; 33 mariages contre 33.

Les décès se répartissent comme suit : 5 de moins de un an ; 3 de 1 à 19 ans ; 2 de 20 à 39 ans ; 5 de 40 à 59 ans ; 13 de plus de 60 ans.

ETAT-CIVIL. — *Publication.* — Debuquoy Théophile et Dhalluin Anne-Marie.

Décès. — Pillion Léocadie, 61 ans, rue de Menin.

BONDUES

EN TOMBANT, UN HOMME S'EST FRACTURE UNE JAMBE. — M. Bonle Valéry, 40 ans, entrepreneur, demeuran place de Bondues, a fait une chute si malheureuse dans sa cour qu'il s'est fracturé la jambe.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

NECROLOGIE. — Ce fut avec une douloureuse émotion que la population apprit la mort presque subite de M. le docteur Michel Hennart.

Agé de 67 ans, M. le docteur Hennart exerça dans la commune pendant 41 ans. Il avait conquis l'estime et la confiance de tous les Neuvillois.

En 1926 il se fit remplacer par son beau-fils, M. le docteur Lenourv, de la Faculté de Paris.

Ses funérailles auront lieu samedi à 10 heures du matin. Assemblée à la maison mortuaire, 2, rue d'Halluin.

Nous présentons à la famille nos respectueuses condoléances.

MOUVAUX

IMPOT GENERAL SUR LE REVENU. — Le Maire informe les contribuables que des formules sont à leur disposition, pour la déclaration des salaires, bénéfices industriels et commerciaux et des revenus. S'adresser à la Mairie, 1er étage, guichet 5, le matin seulement.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra à l'école publique des garçons, rue de Roubaix le samedi 7 janvier courant, de 8 h. 30 à 10 h. 30, pour recevoir les contributions et payer divers mandats.

ETAT CIVIL. — **Décès.** — Lacoche Marie, 42 ans, 332, rue de Tourcoing. — Vandenberghe Paul, 6 ans, 169, rue du Congo.

MARCQ-EN-BAROEUL

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort de Mme Vve Bailly née Becquet Marie, 77 ans survenue chez M. L. Dillies, adjoint au maire de Marquette, son gendre. La défunte était la mère de M. A. Bailly, maire de Marcq-en-Barœul. Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures, à Marcq-Centre.

VICTIME DU VERGLAS. — Un domestique du collège de Marcq, René Valgener, âgé de 35 ans par suite du verglas a glissé et est tombé si malheureusement qu'il s'est fracturé la jambe droite. Le docteur Masson a prescrit un repos de deux mois.

Pour tout ce qui concerne VIOLONS — VIOLONCELLES
aux prix les plus avantageux
P. HEL 76, Boulevard de la Liberté, LILLE
Maison de confiance fondée en 1865
14710

LILLE

Tribunal Correctionnel

AUDIENCE DU 5 JANVIER

Indésirable. — 15 jours de prison à Emile Maréchal, 26 ans, chauffeur à Haubourdin pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

Coup de couteau. — Le 29 novembre dernier, Paul Couleret, 22 ans, apprêteur à Roubaix, au cours d'une discussion intervenue dans un estaminet de la rue des Longues-Haies a frappé d'un coup de couteau dans le dos un consommateur qui subit, de ce fait, 10 jours d'incapacité de travail. Le tribunal le condamne à un mois de prison avec sursis.

Accidents d'autos. — Le 2 novembre, Grande-Rue à Roubaix, Parent Albert, 25 ans, représentant de commerce, 270 Grande-Rue à Roubaix a renversé avec sa voiture un cycliste, M. André Guillaume qui s'en tira avec quelques égratignures et des dégâts matériels d'ailleurs réparés. Il est condamné à 2 amendes de 16 et 5 francs.

— Le 11 octobre, vers 20 heures, revenant de la rue de la Gare à Roubaix avec convoi, le jeune Dewitte Georges 16 ans mécanicien, rue des Echevins à Lys-lez-Lannoy était renversé Grand'Place par l'auto de M. Charles Heam 30 ans, teinturier à Lys.

Le jeune homme n'eut qu'une légère entorse du cou de pied gauche, mais le vélo fut broyé.

Heam est condamné à deux amendes de 16 et 5 francs et M. Dewitte père, partie civile, par Me Fernand Lelièvre, avocat, obtient 700 fr. de dommages-intérêts.

Un match de football mouvementé. — Le dimanche 30 octobre dans l'après-midi au Parc Jean Dubruhle, se disputait à Roubaix un match pour le championnat du Nord entre le Racing Club de Roubaix et le Racing Club d'Arras.

A tort ou à raison, les 5.000 spectateurs étaient fébriles et s'en prirent à l'arbitre M. Deboudt de Bruay-les-Mines que d'aucuns accusèrent de partialité. Au cours d'une échauffourée, reçut de M. Edmond Tytgat, 23 ans, employé de commerce, 9, Grande Rue à Roubaix, un magistral coup de poing qui lui brisa une dent.

Le sportsman trop violent s'est vu infliger 100 francs d'amende après plaidoirie de Me Goethals, avocat.

Un jeune homme tombe d'un tramway et se blesse

Un jeune étudiant d'Hellemmes, qui, hier matin, était juché sur le marchepied d'un tramway T se dirigeant sur Lille, fut happé, en passant Porte de Valenciennes par un pylône de la Compagnie, tomba sur la chaussée et perdit connaissance. Un agent de police, qui se trouvait sur la plateforme, en voulant porter secours au jeune homme, perdit lui aussi l'équilibre et tomba à son tour.

Des témoins de l'accident ramassèrent le jeune homme qu'ils conduisirent dans un café voisin ; un étudiant en médecine donna ses soins au blessé qui, immédiatement fut transporté à l'Hôpital Saint-Sauveur en voiture d'ambulance.

Après quelques points de suture au front, le jeune C... fut reconduit au domicile de sa grand-mère, à Hellemmes. La blessure n'est pas grave.

Quant à l'agent, il en fut quitte pour quelques égratignures au visage.

Un accident en gare

UNE DAME ROULE SOUS UN TRAIN ELLE N'A QUE DES CONTUSIONS

Un accident, qui aurait pu être mortel, s'est produit avant-hier à 18 h. 57 en gare de Lille, à l'arrivée du rapide venant de Tourcoing et se dirigeant de Lille vers Paris.

Le rapide entrait en gare de Lille et ralentissait pour s'arrêter en fin de voie. De nombreux voyageurs massés sur le quai attendaient le moment propice, lorsqu'une dame pressée et portant une valise, voulut poser son bagage sur la plateforme arrière d'un wagon de seconde classe.

Malheureusement, elle rata son coup et, entraînée par le poids de la valise, roula avec son bagage sur la voie entre la plateforme arrière du wagon de seconde classe et la plateforme avant d'un wagon de première classe qui suivait.

Les voyageurs affolés qui avaient été témoins de la chute de la voyageuse poussèrent des cris d'alarme.

D'autre part, fort heureusement pour l'imprudente voyageuse, le train était en fin de course et s'arrêta juste au moment de la chute de la dame trop pressée, qui eut simplement sa robe prise sous une roue.

Pour dégager la victime de cet accident, il fallut un certain temps. On dut décrocher les deux wagons et manœuvrer à l'arrière du train pour les écarter.

On releva alors la voyageuse, qui se lamentait. C'est une nommée Mme D. Hondt, 52 ans, demeurant dans les environs et se rendant à Paris pour voir une parente.

Cette personne n'a que quelques contusions. Après avoir reçu les soins du docteur Looten, elle alla se reposer à l'Hôtel Continental où elle passa la nuit. Aujourd'hui, et son état de santé le permet, elle prendra le train pour Paris. Gageons que, cette fois, elle sera prudente.

Une mort subite à la Citadelle

Une mort subite s'est produite à la Citadelle de Lille, à 8 h. 30 du matin. C'est celle de l'adjudant Delmar, décédé, à l'âge de 42 ans, d'une embolie au cœur.

M. Delmar appartenait au 1er C. O. A. et il est père de trois enfants.

Sa mort est arrivée alors qu'il traversait la cour de la Citadelle.

PETITES NOUVELLES

La corde au cou. — Le sieur Dominique Toso 46 ans, plongeur, a été trouvé pendu hier, dans la chambre qu'il occupait rue de Poids, 72. Le défunt avait déjà, à plusieurs reprises, manifesté l'intention de se donner la mort.

Les voleurs de plomb. — Nous avons relaté hier l'arrestation des hommes Auguste Lebrigne, Victor Hurbain et Marceau Lacoste inculpés de vol de plomb, commis au préjudice de M. Skurch, industriel à Frelinghien.

De l'enquête ouverte par M. Bert, commissaire de police, il résulte que les voleurs n'étaient pas à leur coup d'essai, car on a établir qu'à plusieurs reprises ils avaient revendu du plomb qui, sans nul doute, provenait également de vol.

Ils ont été déférés au Parquet.

D'autre part, on signale qu'un tuyau de plomb d'une valeur de 250 francs a été volé rue Claude-Lorrain, au préjudice de M. Eloi Leuridan, demeurant rue Nationale, à Lille.

Désagréable réveil. — Dans la nuit de lundi à mercredi, le sieur Désiré Van Layes, 40 ans, infirmier, rue du Grand Balcon, s'était endormi sur un banc du boulevard de la Liberté. A son réveil, il constata que pendant qu'il dormait, on lui avait subtilisé son portemonnaie contenant une somme de 45 francs et une alliance en or. Il a déposé une plainte.

Comme aux quilles. — En voulant éviter un véhicule, qui se trouvait sur son passage, le chauffeur Paul Herman, demeurant à Roubaix, rue de Béliant, a heurté avec son auto, un pylône du tramway du boulevard de la Liberté.

— Rue d'Artois, le chauffeur d'auto Emile Marcy, demeurant 36, rue du 14-Juillet, a heurté, également rue d'Artois, un pylône de tramway.

De ces deux accidents, on ne signale que des dégâts matériels.

Des « bleus » disparaissent. — Une enquête est ouverte, pour découvrir l'auteur du vol d'une veste et d'un pantalon en toile bleue, commis rue Baptiste Monnoyer, 10, au préjudice de M. Gaston Pinte, chauffeur d'auto, rue Pierre Legrend, 130.

DOUAI

UNE BELLE EXPOSITION DE QUATRE ARTISTES DOUAISIENS

Voici une jolie exposition où, pour une fois, la quantité n'exclut point la qualité. Elle se tient à la Galerie Dassonville, rue des Rôlisseurs, à Cambrai. Quatre artistes douaisiens la composent : Mme Emma Sirot, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Douai, M. Henri Sirot, architecte, second grand prix de Rome, et deux élèves de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts, MM. Georges Delplanque, peintre et Paul Paigniez, statuaire.

Tous quatre par leurs œuvres très personnelles nous offrent une diversité agréable et d'un réel intérêt.

Mme Sirot, disons le sans ambages, et sans flatterie, est un excellent peintre à la vision intense et juste.

Coloriste savoureuse mais sans excès, elle traduit avec beaucoup de sentiment le paysage qu'elle a sous les yeux. Qu'il s'agisse de Collioux cet aimable petit port méridional, de la Corse âpre et dure sous un ciel éclatant ; qu'il s'agisse encore des froids horizons du Nord et de son ciel nostalgique, Mme Sirot analyse son sujet et le fixe avec beaucoup de vérité et un goût décoratif le plus certain.

M. Sirot, lui, nous présente des aquarelles. Ses œuvres très diverses aussi et décontractées une grande souplesse de talent se distinguent par leur exécution pleine de délicatesse et une rare élégance. On y retrouve le goût très sûr de l'architecte artiste, ami des belles ordonnances.

M. Georges Delplanques, est un jeune, mais déjà en possession d'un métier très sûr. Il compose avec une soigneuse habileté son église de Triel, par exemple est un beau morceau bien construit où les qualités abondent. Il travaille dans la meilleure voie.

Enfin M. Paul Paigniez, un jeune lui aussi expose deux busies excellents qui souligne un talent véritable qui promet des réalisations encore plus vibrantes. Mais M. Paigniez n'est pas seulement statuaire, il est peintre aussi, témoin ce portrait de lui-même, très écrit et d'une analyse exacte et pénétrante.

Il est certain que cette exposition qui s'est ouverte hier jeudi, et se poursuivra jusqu'au 25 Janvier, est appelée à connaître le succès. Elle le mérite d'ailleurs. R.J.

RENVERSÉE PAR UNE AUTO

M. Pierre Leroy, 20 ans, étudiant, demeurant rue des Foulons, 16, passait en auto, rue d'Aniche. Il venait de Sin-le-Noble tenait en droite et roulait à une allure modérée, lorsque soudain, il renversa une passante Mme Mocq, domiciliée rue du Paradis à Sin-le-Noble. La victime a été transportée à la clinique Picard, par l'automobiliste.

La police a ouvert une enquête.

POCHARD MALPROPRE

Zenou Mory, 42 ans, marchand de chiffons, rue des Eclichettes, à Lambres, était ivre et prenait un coin de mur de la Grand-Place pour un urinoir. Le poivrot a été déposé au violon et a récolté un procès-verbal.

A L'HOTEL-DIEU

L'ouvrier Paul Carbonnier, blessé aux jambes, au cours de son travail aux Forges de Douai, a été amené et hospitalisé à l'Hôtel-Dieu.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DECHY

METTEZ-VOUS EN REGLE. — Pour défaut d'extrait du registre d'immatriculation Joseph Toth, 33 ans, journalier, domicilié Coron de la Croix de Pierre, a fait l'objet d'un procès-verbal.

LEWARDE

LA MAIN AU COLLET. — En vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Douai, confirmé par la Cour d'Appel et la condamnant à un mois de prison pour recel Marie Renaud, femme Dally, 58 ans, demeurant rue du Bosquet, a été arrêtée et écrouée.

ORCHIES

EN DEFAUT. — Faubourg de Douai, les gendarmes ont dressé procès-verbal à Jean Nouguès, marchand ambulant, demeurant rue du Curé Saint-Sauveur à Lille, qui n'avait pas de carte de commerce.

VALENCIENNES

AUTOUR DU « BRASERO »

Vers 19 h. 30, quatre individus se trouvaient place du Marché-aux-Poissons, autour du « brasero » installé par la Municipalité.

Une discussion ayant éclaté entre ces individus, ils se bousculèrent et culbutèrent le « brasero » qui fut endommagé.

La police, ayant été avisée des faits, une enquête est ouverte.

AU PARQUET

Les gendarmes de Saint-Amand ont arrêté en état de vagabondage le sieur Akli Haddalou, 30 ans, sans profession ni domicile fixe qui déféré au Parquet a été écroué.

LE COIN DES CONTRAVENTIONS

Au cours de la journée d'hier, des procès-verbaux ont été dressés par les agents de la police municipale contre P. E..., rue d'Alsace ; F. D..., impasse Miroux ; L. S..., rue des Récollets, pour ivresse ; B. A..., à Condé, pour défaut d'éclairage à son automobile ; R. F..., avenue de Liége, et M. C..., boulevard Saly, pour usage de phares aveuglants à leur automobile.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

BRUAY-SUR-L'ESCAUT

ARRESTATION D'UN EXPULSE. — La gendarmerie a arrêté, rue des Marcouniers, au hameau de Thiers, le nommé Marcin Pacholski, 41 ans, sans profession, ni domicile fixe, qui faisait l'objet d'un mandat d'expulsion, pris contre lui le 28 avril 1925. Pacholski a été conduit au Parquet et écroué.

FLINES-LEZ-MORTAGNE

LE BEURRE N'AVAIT PAS LE POIDS. — M. Paul Caudron, zingueur, achetait habituellement du beurre chez un cultivateur du voisinage, à raison de 11 fr. 50 et 11 fr. 75 les 500 grammes.

Ces pièces de beurre lui paraissant depuis quelque temps bien légères, il en pesa deux. A l'une, il manquait 55 grammes, à l'autre 60. Il en fit l'observation au cultivateur et déposa une plainte contre lui pour tromperie sur le poids de la marchandise vendue.

La gendarmerie procède à une enquête.

DUNKERQUE

UNE DAME AVAIT ETE VOLEE D'UNE ECHARPE

Elle l'a retrouvé sur le dos d'une jeune fille

Tout dernièrement, la dame Lacaze, née Antonine Dullou, marchande de légumes aux Halles, constatait la disparition de son écharpe qu'elle avait momentanément abandonnée à son étal.

Elle avait déjà oublié cette aventure qui lui coûtait 150 francs quand en se rendant hier au Cirque, elle remarqua avec surprise, sur le dos d'une jeune fille, l'objet disparu.

Mme Lacaze en avisa aussitôt un gardien de la paix qui invita la jeune Jeanne Lonfman, 18 ans, qui portait l'écharpe, à la restituer à sa propriétaire.

M. Larronquet, commissaire de police de Coudekerque Branche, a ensuite entendu la demoiselle Lonfman qui habite au Foyer Flamand et qui lui expliqua que l'objet lui avait été remis par son oncle, M. Clément Faure.

Celui-ci convoqué a prétendu qu'il avait trouvé cet objet à terre.

Foure sera poursuivi pour vol et Jeanne Lonfman sera inculpée de recel.

ENCORE UN ACCIDENT MORTEL AU PORT

Vers 17 heures 30, un accident mortel s'est produit au port à bord d'un vapeur sur lequel travaillaient des ouvriers de la maison Ziegler. Le charpentier de navires, Léon Hondschoote, 30 ans, domicilié rue Saint-Bernard, marié et père d'un jeune garçon de 7 ans était occupé près de la cale du bâtiment en réparations quand soudain il glissa et tomba dans le trou béant. Ses camarades qui ne l'avaient point vu disparaître entendirent cependant des gémissements. Ils se rendirent rapidement compte du drame et se précipitèrent pour relever le malheureux ouvrier. Une voiture d'ambulance demandée aussitôt transporta Léon Hondschoote à l'hôpital, mais les soins dont ils fut entouré demeurèrent inutiles, une demi heure après le blessé rendait le dernier soupir.

Le corps sera transporté aujourd'hui, vendredi chez sa mère, Mme Fondschoote, au Café « A la Bietouille ».

Les funérailles auront lieu lundi 9 janvier à 9 heures du matin.

UNE PERTE DE 18.000 FRANCS

Nous avons dit dernièrement qu'une dame X... avait été victime de la déconfiture de la banque Bovier-Lapierre. On connaît aujourd'hui l'importance de la somme escroquée. Mme Heisens, veuve Desmaret, subit un préjudice de 18.000 francs.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

PLAINTE POUR COUPS. — Le Polonais Joseph Jankonrok, mineur, rue de Verquin, a porté plainte au commissariat de police contre son compatriote Stéphan Bilniak, demeurant à la cité du 8 ter, qui, en se rendant à son travail, lui porta des coups pour des motifs futiles.

JAMBE FRACTURÉE. — On a admis d'urgence, hier, à l'hôpital, M. Emile Crépin, 62 ans, charretier, au service de M. Guelton, entrepreneur à Marles-les-Mines, qui, en faisant une chute, s'est fracturé la jambe gauche.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

GUARBECQUE

ACCIDENT DE ROULAGE. — M. Alfred Lelingré, 28 ans, notaire à Lonny (Ardennes), circulait le soir avec son auto. Près de la rue de Saint-Venant, une voiture appartenant à M. Abel Toursel, 25 ans, cultivateur, dont le cheval effrayé recula, brisa les phares de l'auto et endommagea la carrosserie. M. Toureel s'est offert à payer les dégâts.

VERQUIN

VOL DE CHARBON. — M. Fernand Boulas, 38 ans, mécanicien au service de la Société Salmon, de Paris, a porté plainte contre inconnu à la gendarmerie pour vol, à son préjudice, de 100 kg. de charbon à son rouleau cylindrique en stationnement rue du Paradis. Une enquête est ouverte.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VIMY

COLLISION D'AUTOS. — Un accident d'autos qui n'a pas eu heureusement de conséquences graves s'est produit sur la route nationale de Lens au lieu dit « La Chaudière », M. Edouard Courtin, représentant d'une maison d'automobiles de Lille, demeurant au château de Cambran, à Abbeville, se dirigeait vers Lille. Il voulut éviter une autre auto qui venait de la direction de Lens et pendant qu'il effectuait une manœuvre à gauche, sa voiture entra en collision avec une troisième automobile arrivant à ce moment là et conduite par M. Maurice Clinche, marchand de bestiaux à Halluin.

Il n'y a que des dégâts matériels aux deux voitures.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

UN HOMME S'EST TUÉ EN TOMBANT DANS LA CAVE

Mardi dernier, vers 18 heures, M. Rijs Louis-Florent, né à Mouscron le 31 mars 1883, veuf de David Marie, demeurant à Mouscron, 220, rue de Rolleghem, est tombé accidentellement dans sa cave. Il fut tué sur le coup.

ABATTOIR COMMUNAL. — Il a été abattu pour la vente et soumis à l'expertise, du 1er janvier au 31 décembre 1927 : 1010 bœufs, 822 taureaux, 733 vaches, 562 génisses, 2.137 veaux, 4121 porcs, 1002 moutons, 34 agneaux, 10 chèvres, 106 chevaux.

Il a été abattu pour la consommation particulière et non soumis à l'expertise en 1927 : 5 vaches, 5 veaux, 22 porcs, 4 moutons.

NOS SERVICES DE RENSEIGNEMENTS

Nos lecteurs sont informés que, pour recevoir un renseignement quelconque : points de droit, loyers, dommages de guerre ou culture, jardinage, T. S. F., etc., il leur suffit de couper le dernier en-tête de notre journal et de l'envoyer avec leur nom et adresse bien lisibles, sur la demande de renseignements qu'ils formulent, à M. LE CHEF DU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS, 186 bis, rue de Paris, à LILLE.

Joindre UN FRANC en timbres-poste pour la réponse.

TRIBUNE RÉGIONALE

FÉDÉRATION DU NORD DES « AMIS DE L'UNION SOVIÉTIQUE ». — On nous annonce qu'à la suite de la rentrée des délégués ayant participé aux fêtes du Xe Anniversaire de la Révolution russe, s'est constituée, en France, une Association des Amis de l'Union Soviétique. Un comité s'est formé pour l'organisation définitive de la Fédération du Nord de ce groupement et a désigné M. Gustave Ombrouck, 24, rue de Thumesnil, à Lille, comme secrétaire général provisoire.

Jeux & Education Physique

BOXE

A ROUBAIX

ACADEMIE DES SPORTS. — Les membres d'honneur qui se disposent à assister au grand gala du 15 janvier prochain, sont priés de faire retenir leurs places le plus tôt possible.

BASKET-BALL

AMICALE DU CENTRE WATTRELOS. — Ce soir vendredi, à 19 h. 30, à l'école, réunion de la section de basket-ball.

GYMNASTIQUE

A WASQUEHAL

A L'ESPERANCE (GYMNASTIQUE). — Le Comité de la Société municipale de gymnastique porte à la connaissance des jeunes gens qui désireraient faire partie de la Société, qu'ils peuvent se faire inscrire dès maintenant, le mercredi ou le vendredi de chaque semaine, au local de la Société, rue Ferrer, de 19 à 21 heures, où un membre du Comité se tiendra à leur disposition pour recevoir leur adhésion. L'âge minimum pour la section des pupilles est de 11 ans ; pour les sections d'adultes, 15 ans ; les vétérans, 21 ans.

Les jeunes gens qui désirent faire uniquement les sports athlétiques : poids, lutte, courses, jets, préliminaires, etc., peuvent également faire partie de la Société, sans être obligatoirement tenus de pratiquer la gymnastique aux agrès.

Toutes les séances de gymnastique et d'athlétisme ont lieu sous la direction de M. Georges Vandewalle, secondé par des moniteurs expérimentés, qui, avec un comité administratif, veillent à la bonne tenue, au cours des séances d'entraînement et sorties, le bon ordre et la discipline parmi les gymnastes, est une garantie morale pour les parents qui confient leurs enfants à cette Société qui a fait ses preuves depuis vingt-quatre années qu'elle existe et dont on n'a jamais eu à enregistrer aucun accident quelconque.

TIR

A WATTRELOS

FRATERNELLE DES COMBATTANTS (Section de tir). — Dimanche 8 janvier, de 9 h. 30 à 12 h. 30, tir d'entraînement au Lebel et à la carabine. Tous les dimanches de l'année 1928 aura lieu le tirage des prix entre sociétaires par un carton désigné ; ces prix, qui sont de 1 franc à 0 fr. 25 servent, en fin d'année, pour un banquet, et viennent en diminution du prix de ce dernier. Le classement des prix pour l'année 1927 est affiché dans le stand et le souper aura lieu le samedi 21 janvier prochain. Tous les sociétaires et leurs familles y sont invités.

Le challenge Bottel 1928, aura lieu tous les mois à raison d'un carton par mois et ce jusqu'au mois de novembre inclus ; le classement se fera par l'addition de onze cartons.

Commissaires de tir : MM. Delgrange Henri, Bogard Henri, Gons Henri.

PECHE

A ROUBAIX

LA « TANCHE D'OR ». — La Commission informe tous les membres de la Société que l'assemblée mensuelle aura lieu le mardi 10 janvier, à 19 heures. Ordre du jour : Affaire très importante pour concours des Mutilés. Sont tout particulièrement convoqués : MM. Dupire Henri, Delacy Georges, Hubaut Pierre et Delannoy Jules.

CYNOPHILIE

A TOURCOING

CLUB DU CHIEN DE DEFENSE DES PHALEMPINS. — Dimanche 8 courant, à 10 heures, au siège du Club, réunion mensuelle obligatoire pour tous les sociétaires. Paiement des cotisations, amende aux absents. Dressage de 8 h. à midi par l'homme d'attaque Masure Julien.

LES COOS

A FLERS-BREUCQ

COMBAT DE COOS. — Il se jouera, lundi 7 janvier, à Flers-Breucq, un 4 de 7 pour 5.000 francs. Les Anciens du Gallodrome, le Pont des Arts et Warcoing Réunis, contre la Funquée et Desmedrille de Flers. Au perc à 5 heures.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX

Chez Detemmerman, 95, rue Cartigny, Roubaix, dimanche 8 janvier, grande exposition-concours : 100 fr. de prix d'honneur (4 catégories, sans distinction de nuance). Jeu de poules habituel.

30118

LA VIE CORPORATIVE

UNE DÉCLARATION DE LA COMM